

## RESSOURCES MINÉRALES, ARMES ET VIOLENCES DANS LES KIVUS (RDC)

Pierre Jacquemot

La Découverte | « Hérodote »

2009/3 n° 134 | pages 38 à 62

ISSN 0338-487X

ISBN 9782707158444

Article disponible en ligne à l'adresse :

-----  
<https://www.cairn.info/revue-herodote-2009-3-page-38.htm>  
-----

Distribution électronique Cairn.info pour La Découverte.

© La Découverte. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

# Ressources minérales, armes et violences dans les Kivus (RDC)

Pierre Jacquemot\*

Depuis un demi-siècle, la région des Grands Lacs est marquée par la hantise du génocide. Déjà en 1964, Bertrand Russel dénonçait les tueries de milliers de Tutsis au Rwanda, « le massacre le plus systématique depuis l’extermination des Juifs ». Les estimations des décès associés aux conflits récurrents dans la région des Grands Lacs d’Afrique centrale, qu’ils soient dus à la guerre elle-même, aux maladies, à la malnutrition ou à la criminalité, sont certes controversées mais elles sont toutes effrayantes. Pour la période la plus dramatique de 1998 à 2004, les évaluations proposées par B. Coghlan *et al.* [2006] font appel au souvenir. Elles estiment le nombre des décès à 3,9 millions, ce qui fait du conflit congolais le plus meurtrier depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale. Selon les dernières estimations, à mi-2008, ce chiffre serait plutôt de l’ordre de 5,4 millions, morts aux combats exclus [Banque africaine de développement, 2008], ce qui fait de la guerre dans le Congo oriental la plus meurtrière depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale. Pourquoi ne parvient-on pas à établir une paix durable dans cette région ? Pourquoi l’Ituri et les Kivus<sup>1</sup> tout particulièrement, bordés par le Rwanda, le Burundi et l’Ouganda, constituent-ils la matrice des conflits régionaux ?

Le « modèle de la convoitise » sert le plus souvent de système explicatif aux conflits du type de celui qui règne dans les Grands Lacs depuis une quinzaine années. Selon ce modèle, l’exportation de minerais accroît dans un territoire donné le risque de guerre de quatre manières : le financement des rebelles et des armes, l’aggravation de la corruption de l’administration, la hausse des incitations à la

---

\* Diplomate.

1. Trois provinces forment le grand Kivu depuis la loi de 1988 : le Nord-Kivu, le Sud-Kivu et le Maniema. Seules les deux premières sont concernées par cette étude.

sécession/balkanisation et l'augmentation de la sensibilité de la population aux chocs exogènes [Collier *et al.*, 2003]. Le Comité permanent des évêques de la RD Congo (2008) a visiblement adhéré à cette explication : « Il est évident que les ressources naturelles du Congo alimentent la convoitise de certaines puissances et ne sont pas étrangères à la violence que l'on impose à sa population. » Les racines économiques des combats dans le Congo oriental sont avérées. Encore faut-il qu'elles trouvent un terreau favorable : un « État failli », marqué par le déficit des gouvernances passées, doté d'une démocratie inachevée et précaire, et qui, en outre, souffre de la « malédiction des matières premières ». La grande taille du Congo a également son influence. Les mouvements rebelles peuvent opérer avec une relative facilité dans les régions éloignées du pouvoir central, enclavées par le manque d'infrastructures, et les pays voisins peuvent occuper certaines zones abandonnées par l'État.

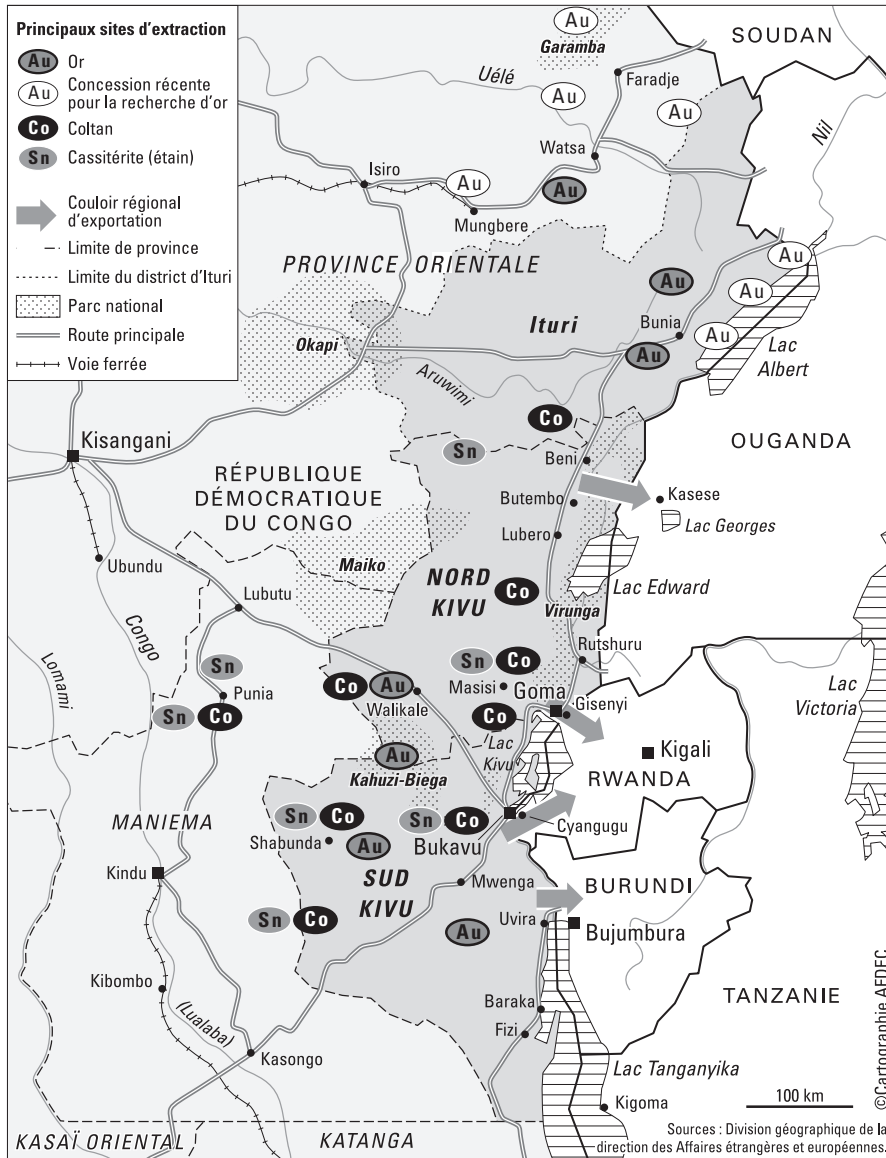
Les conflits s'alimentent aussi de plusieurs contentieux fossilisés, d'animosités anciennes, de haines sédimentées et de diverses compétitions autour des positions de rente, autant d'ingrédients qui ont leur propre histoire et qui se nourrissent mutuellement. Il n'est pas aisé d'en démonter les rouages puisqu'ils relèvent de l'illicite et sont donc partiellement dissimulés. Tel est pourtant le propos de cet article.

### **Coltan, cassitérite et or, les minerais de la convoitise**

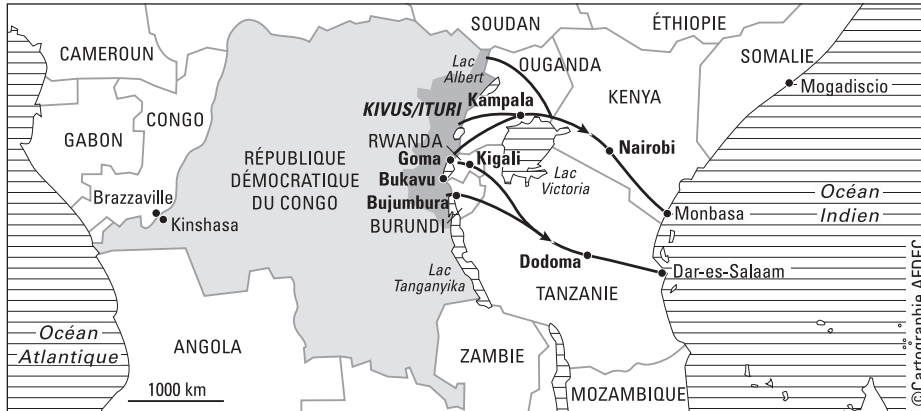
L'est du Congo, la région au cœur de tous les conflits, forme une ceinture riche en ressources minières. Alors qu'au Katanga et au Kasai oriental l'exploitation du cuivre et du cobalt est largement industrielle, dans les deux Kivus et en Ituri, les mines relèvent de l'organisation artisanale. Trois minerais dominent l'économie frauduleuse militarisée qui s'y est installée depuis une quinzaine d'années : le coltan, la cassitérite (minerai d'oxyde d'étain) et l'or. Le cobalt, les rubis et les pierres semi-précieuses, mais aussi les bois tropicaux, la viande, le thé, la quinine et la papaine constituent des ressources d'appoint.

Le pentoxyde de tantale, reconnu pour sa dureté et sa résistance extrême à la chaleur et à la corrosion, est un métal très recherché. Extrêmement lourd, relativement rare, on le trouve dans le sous-sol des Kivus sous forme de « coltan » (colombo tantalite). Une fois pilé en une poudre anthracite et raffiné, il est utilisé dans l'industrie aérospatiale et l'électronique pour fabriquer les condensateurs, les supraconducteurs et les transistors, composants essentiels pour l'armement, l'aérospatial et tous les récepteurs, téléphones cellulaires, ordinateurs, magnétoscopes... La production congolaise, de l'ordre de 1 500 à 1800 tonnes, représente environ 15 % du total mondial, assez loin derrière l'Australie et le Brésil. Si ces

CARTE 1. – RESSOURCES MINÉRALES DANS LES KIVUS



CARTE 2. – PRINCIPAUX COULOIRS D'EXPORTATION DES MINÉRAIS



deux pays exportent davantage, l'enjeu géostratégique accorde une place particulière à la République démocratique du Congo (RDC) dont les réserves en minerai de tantale sont estimées à 450 000 tonnes, soit 80 % des réserves mondiales connues. Le colombo-tantalite du Nord-Kivu et du Sud-Kivu est reconnu comme possédant une radioactivité élevée ; sa concentration pourrait fournir des matières fissiles susceptibles de remplacer l'uranium dans certaines applications.

La cassitérite est quant à elle un minerai de couleur grise ou jaunâtre dont on extrait l'étain, employé dans la fabrication du fer-blanc et divers emballages alimentaires, et surtout dans les circuits électroniques des équipements informatiques. Son extraction date de l'époque coloniale, vers les années 1930. Sa teneur est de 25 à 40 % ; la complexité des procédés pour isoler les différents métaux que l'on trouve dans les mêmes alluvions et les mêmes filons (cassitérite, colombite, tantalite, wolframite, tungstène...) pèse lourdement sur le prix. La cassitérite est très présente dans la province du Sud-Kivu, dans le territoire de Shabunda, et dans le Nord-Kivu à Walikale et sur le plateau de Masisi.

La production annuelle d'or du Congo est estimée à un volume de 30 à 40 tonnes. En 2007, sur ce montant, 120 kg seulement ont été exportés légalement, et en 2008 70 kg<sup>2</sup>. L'or est présent au Sud-Kivu et en Ituri sur des sites disséminés. Même à petite échelle, avec un taux d'extraction par tonne de terre déplacée de 6 à 7 kg, les gisements sont beaucoup plus rentables dans cette région

2. Selon le Centre d'évaluation, d'expertise et de certification des substances minérales précieuses et semi-précieuses de la RDC (agence publique rattachée au ministère des Mines).

que dans d'autres pays. Et comme l'investissement en équipements est relativement modeste, l'exploitation se fait à un taux de rentabilité très élevé. Pour beaucoup, cette situation favorable explique la concentration des conflits sur certains sites aurifères autour de Bunia, portés le plus souvent par les rivalités ethniques (Hema, Lendu, Nande).

À la suite de la baisse récente des cours de l'étain, la population de Bunia, dans laquelle se mêlent des migrants de diverses origines ethniques, s'est repliée sur l'or, dans les petites boutiques qui entourent la localité, avec un chiffre d'affaires annuel voisin de 150 millions de dollars. Depuis 2004, chaque orpailleur doit acheter à la Division provinciale des Mines sa carte d'exploitant, pour environ 300 dollars. Les titulaires d'une carte font travailler sous leur férule ceux qui ne sont pas enregistrés (les « clandestins »). La majorité des orpailleurs n'obtiennent qu'un gramme d'or par jour, mais ils sont si nombreux qu'au bout du compte leur production est élevée. La carte comme les outils de production sont généralement préfinancés par le négociant qui se refinance ensuite auprès du « comptoir ». Après la vente, le chef de l'équipe des creuseurs devra payer 10 % de la valeur du minerai extrait au « chef de la colline » qui joue le rôle de contremaître.

### **Les « creuseurs » et le travail dans les mines des Kivus**

Les chiffres sont incertains, mais on estime que le nombre de mineurs se situe entre 50 000 et 200 000. Plus de la moitié d'entre eux sont des autochtones. Ils sont venus du centre de Walikale et des villages environnants. L'autre moitié est composée d'anciens agriculteurs, de commerçants, d'enseignants et même d'élèves, tous attirés par la cassitérite, qui rapporte plus que l'agriculture et plus rapidement. Sur les sites, les « chefs de colline » jouent un rôle essentiel dans l'organisation du travail. Ils considèrent que leurs prérogatives l'emportent sur le code minier. Ils imposent leurs conditions pour l'accès des « creuseurs » aux sites de coltan et de cassitérite qu'ils contrôlent, avec un péage de l'ordre de 25-30 dollars. Ils restent néanmoins sous la menace permanente des groupes armés qui pullulent dans la région. L'activité minière intéresse en effet particulièrement les militaires. Certains sont des éléments de l'armée régulière envoyés par leurs chefs pour superviser les puits et vendre les minerais ; d'autres sont des déserteurs ; d'autres encore des rebelles. Ils organisent la collecte des minerais produits dans les puits sous leur contrôle.

Dans le territoire de Walikale entre 2006 et 2008, la population a été multipliée par trois. Les carrières sont à ciel ouvert, les conditions d'exploitation sont rudimentaires. Des petits artisans, les « creuseurs », côtoient quelques entreprises de taille moyenne, souvent sud-africaines avec des intérêts rwandais. Sur le bord

d'un étang ou d'une rivière, des adultes nettoient des poignées de boue à la recherche de minuscules morceaux de minerai. Après avoir effectué un premier triage, ils suivent leur sac de coltan jusqu'au comptoir de Ndjingala où le minerai est soigneusement analysé avant de partir à Walikale qui compte dix comptoirs autorisés<sup>3</sup>. Les intermédiaires opèrent en cartel ; ils appartiennent presque tous au groupe des Bashi de la région de Bukavu, linguistiquement proches des Rwandais.

La ruée sur le minerai et la forte augmentation de la population à Walikale ont fait grimper le coût de la vie. Le territoire, traditionnellement agropastoral, dépend aujourd'hui sur le plan alimentaire des territoires voisins. Haricot, manioc, maïs... sont ainsi amenés de l'extérieur et coûtent deux, voire trois fois plus cher que quatre ans auparavant. Tout s'achète par troc. C'est le minerai brut qui couvre les besoins en boissons ou denrées alimentaires, et même le remboursement des dettes. En 2008, une bière valait 600 g de cassitérite.

Dans les mines, l'investissement est minimal, les « creuseurs » travaillent essentiellement à main nue, à l'aide d'outils rudimentaires. Ils s'organisent par petits groupes de cinq selon une méthode qui ressemble fort à celle qu'utilisaient les premiers chercheurs d'or. Les enfants sont nombreux car ils peuvent passer dans les galeries les plus étroites. Au fond des puits de mine, comme à Bisié, des garçons de 10 à 15 ans sont tenus en otages ; ils descendent dans les tunnels entre 20 et 90 mètres de profondeur, sans aération, sous l'éclairage d'une lampe torche. Ils remontent des charges de 30 kg sur la tête, avec la peur constante d'un éboulement ou du percement d'une poche d'eau. La chaleur est insupportable ; les nuages de poussière rouge abîment les yeux ; les poumons sont asphyxiés par la silicose [Bedewa, 2007].

### **L'enjeu du transport intérieur**

Le transport d'un minerai lourd comme la cassitérite ou le coltan suppose soit de disposer d'un camion, soit d'un avion petit porteur. Le minerai est acheminé vers l'aéroport de Mubi, puis chargé dans un des dix avions assurant la liaison avec Goma sous les flancs du volcan Nyaragongo, au bord du lac Kivu. La cassitérite est ensuite transférée au Rwanda, illégalement, mais où elle peut trouver une légalité en devenant un produit « made in Rwanda », un pays qui pourtant n'en produit pas.

---

3. La réglementation congolaise fait la distinction entre les « négociants » qui sont habilités à faire des achats sur le terrain et à vendre à n'importe quel exportateur du pays, et les « comptoirs » qui ne sont autorisés à vendre qu'à l'exportation. Ces derniers prétendent ne pas connaître l'origine des métaux qu'ils achètent, n'étant pas sur le terrain. Cette allégation est battue en brèche par les rapports de l'ONU.

TABLEAU 1. – LES MINES ET LES CENTRES DE COLLECTE  
AVANT EXPORTATION

<i>Sites de la mine</i>	<i>Sites d'exportation</i>	<i>Distance avec le centre de sortie</i>	<i>Mode de transport</i>	<i>État des infrastructures</i>
Masisi	Beni	300	Avion	Médiocre
Walikale	Beni	410	Avion	Médiocre
Masisi	Goma	60	Avion/route	Médiocre
Walikale	Goma	110	Avion/route	En travaux
Shabunda	Bukavu	300	Avion/route	Inexistant
Walikale	Bukavu	250	Avion/route	Mauvais
Mwenga	Bukavu	90	Route	En réparation
Fizi	Uvira	100	Route	Très médiocre
Baraka	Uvira	70	Route	Très médiocre

Source : Inica, [2007].

L'examen des transactions en volume des puits d'extraction de cassitérite de Walikale (10 309 tonnes) jusqu'à Goma montre une « fuite » de 8 000 tonnes. Le lavage des minerais entraîne une perte de quelque 10 %, mais pas davantage. Pour l'essentiel, la fraude résulte de plusieurs causes : le contournement par le commerçant des passages où il doit s'acquitter des redevances, l'utilisation abusive des franchises fiscales ou la référence délibérément incorrecte à la nomenclature commerciale, la collusion entre le commerçant et le percepteur qui s'accordent sur une sous-évaluation de la marchandise, moyennant paiement<sup>4</sup>. Un grand nombre d'intermédiaires tire ainsi parti de l'économie frauduleuse tout au long de la chaîne de la valeur, de la mine au marché.

Le transport de l'or est plus aisé que pour le coltan et se fait par portage humain. La sécurité des convois est problématique. Du Sud-Kivu, l'or est exporté au Burundi où les droits de douane à l'exportation sont moins élevés qu'au Congo et où il n'existe pas de licences minières pour les opérateurs. La Fédération des entrepreneurs congolais estime à 500 kg d'or par mois les quantités qui sortent ainsi illégalement, soit une valeur de 8 à 9 millions de dollars.

4. Pole Institute, entretiens avec les services de l'État et les négociants de Goma, janvier-avril 2007.



Un grand nombre d'intermédiaires tire ainsi parti de l'économie frauduleuse tout au long de la chaîne de la valeur, de la mine au marché. Les groupes armés disposent de leurs propres négociants et font affaire avec les comptoirs qui financent la chaîne des opérations. Le rôle de ces intermédiaires jouant le plus souvent la fonction de banquiers est charnière. Ils soumettent à leur propre système d'information les creuseurs éloignés des marchés, mais ils prennent aussi des risques en agissant comme courtiers de change ou banquiers, et comme négociateurs auprès des administrations et des militaires.

### **Les étapes de la mise en place de l'économie minière militarisée**

Le projet de contrôle économique de l'est du Congo par ses voisins est ancien. Il s'inscrit dans une dynamique engagée dans les années 1940 par la puissance coloniale. Elle est sinon exclusivement, du moins largement associée à des facteurs démo-économiques [Ndaywel è Nziem, 1998].

#### La phase coloniale

Pendant la période coloniale, de nombreux paysans rwandais furent installés sur les collines de Masisi totalement réaménagées pour la circonstance : 25 000 déplacés entre 1933 et 1945, 60 000 entre 1949 et 1955. Au demeurant, les migrations organisées sur l'initiative des autorités belges ne constituaient qu'un peuplement supplétif par rapport aux flux de population plus spontanés en provenance du Rwanda-Urundi, qui se déversaient dans l'agriculture et l'élevage. Aussi l'administration coloniale estimait-elle déjà en 1955 à 170 000 le nombre de Rwandais installés au Congo. Visiblement, cette présence ne présentait pas de problèmes de conflictualité particuliers avec les « natifs ». La culture des Kivus offrait une grande latitude en matière de cession de terres aux immigrants. Qu'il soit appelé *kalinzi* (shi), *vukosi* (nande) ou *mutobo* (hunde), le contrat foncier rendait facile l'intégration de l'étranger et lui facilitait l'accès à la terre en lui accordant le statut de client du propriétaire terrien.

#### La deuxième phase : après l'indépendance

Après l'indépendance du Congo, chaque crise politique dans les deux pays voisins se traduisit par une nouvelle vague de réfugiés, adversaires d'autant plus indésirables que les espaces de culture étaient exigus et que les conflits politiques empruntaient le langage de l'ethnicité. Après l'abolition de la royauté en 1959 au Rwanda, la longue marche des Tutsis victimes de représailles et de discrimination

ethnique s'engagea vers le Burundi, l'Ouganda et surtout vers le Congo. Les événements aidèrent à produire chez les Tutsis dès cette époque la conscience et la nécessité de « venger » les victimes, mais aussi de « corriger » la situation dans le pays des mille collines. Le flux fut de 50 000 à 60 000 entre 1959 et 1961, puis une vingtaine de mille par an, jusqu'en 1973, grossissant les rangs des rwandophones d'avant la colonisation et des Rwandais sédentarisés par le régime colonial. Des Hutus burundais arrivèrent également, fuyant les massacres déclenchés contre eux par le régime tutsi de Bujumbura en 1972 ou fuyant la guerre civile (1993-2003). Le clivage entre les différentes générations de migrants s'estompa. Et l'adaptation se fit d'autant aisément que le Kivu ressemble aux pays d'origine des migrants : une succession de montagnes verdoyantes, un air sain, une culture commune de la vache et du bananier, des langues proches, des traditions de pouvoir royal équilibré par des contre-pouvoirs [Cros, Misser, 2007]. La seule distinction pertinente était celle entre autochtones (Hunde, Nande, Nyanga) et allochtones (Hutu et Tutsi), quelle que soit leur condition sociale. Le régime de Mobutu se révéla accueillant, une hospitalité prise pour de la compromission et qui allait contrarier ses relations avec une fraction de la communauté nationale, particulièrement dans l'Est. Le débat sur la nationalité date de cette époque. Dans la tradition belge, la nationalité congolaise est « une et exclusive ». Aucune concession n'était envisageable pour faire prévaloir le statut de « zaïrwandais ». Pour vivre en sécurité, tout allochtone n'avait donc d'autres choix que de prétendre à l'autochtonie. Ce fut l'époque où l'on dénonça le pseudo-projet tutsi de détachement du Kivu du Congo, en vue de créer la « République des Volcans » par la fusion avec l'Ouganda et le Rwanda-Burundi. Face à la mise en cause de la nationalité et, par voie de conséquence, des acquis fonciers, les rwandophones ne pouvaient que s'organiser en résistance. À peu près partout dans la région du Kivu émergèrent des « mutuelles ethniques » : structures d'entraide et d'autodéfense, elles allaient exacerber les affrontements. Les incidents sanglants furent nombreux dans les deux sites économiques stratégiques : le Masisi (1991, 1993) et Walikale (1992). Déjà, on dénonça le comportement lâche des forces armées zaïroises dont les officiers ne s'interdisaient pas de vendre armes et munitions aux rebelles, contribuant ainsi à l'entretien de la violence à laquelle ils étaient censés mettre fin. Du fait de cette défaillance, les milices autochtones s'organisèrent, se donnant le nom ethnique de Mai Mai (« invulnérables »).

### La prédation militarisée de l'après-Mobutu

À partir de 1996, au fur et à mesure de la progression des rebelles de l'Alliance des forces démocratiques pour la libération du Congo-Zaïre (AFDL) luttant contre le régime de Mobutu Sese Seko, appuyés par les armées du Rwanda et

d'Ouganda, son chef, L.-D. Kabila, signa des contrats avec un certain nombre de sociétés étrangères. Associés à des potentats locaux et à des hommes d'affaires de Goma, Bukavu et Kisangani, s'installèrent alors des chefs de guerre cherchant à unifier différents groupes armés ethniquement homogènes, pour la défense de leurs intérêts économiques. Les zones occupées furent systématiquement dépouillées de leurs ressources pour financer la guerre. Les stocks de minerais, mais aussi de café, de bois, le bétail et les fonds qui se trouvaient dans les territoires conquis furent transférés vers les pays alliés ou bien exportés sur les marchés internationaux par les « hommes forts » de la rébellion. Ce fut le début de la mainmise des lobbies militaro-commerciaux rwandais et ougandais sur les ressources naturelles des zones qu'ils contrôlaient.

Les stocks de cassitérite de la Sominki (Société minière industrielle du Kivu) furent utilisés pour financer l'effort de guerre de l'AFDL, tandis que l'armée rwandaise en saisissait un stock important à Punia. Leurs activités ne se limitaient pas seulement à l'exploitation minière, mais concernaient aussi l'importation de produits pétroliers et d'autres biens comme les cigarettes et le Mandrax (Quaalude) en provenance d'Inde et à destination de l'Afrique du Sud, servant à acheter armes et munitions pour poursuivre le combat au Congo [Berghezan, Nkundabagenzi, 1999]. Pour les nouveaux potentats, la persistance de l'insécurité devint le moyen principal d'enrichissement.

### Le « partage »

Arrivé au pouvoir à Kinshasa en 1997, L.-D. Kabila poursuivit ces pratiques de prédation et pour cela il s'appuya sur « les figures familières de la corruption, du clientélisme et de l'impunité » pour employer une formule congolaise. Lorsque la mainmise rwandaise et ougandaise se fit trop pressante, les alliances régionales se renversèrent brutalement et le Congo chercha à trouver d'autres appuis militaires. D'importantes concessions minières furent alors accordées à l'Angola, à la Namibie et au Zimbabwe. Le Congo oriental devint une niche commerciale surtout pour le Zimbabwe et un moyen d'enrichissement rapide d'hommes d'affaires proches de Robert Mugabe qui prirent bientôt la gestion directe de la Gécamines, le fleuron du Zaïre. Des contrats miniers furent conclus avec les sociétés étrangères. Un accord négocié en 2001 entre le gouvernement de Kinshasa et la Société congolaise pour l'exploitation du bois (Socebo) associa des officiers zimbabwéens à l'exploitation d'une concession forestière de 330 000 km<sup>2</sup> [ONU, 2003]. L'argent provenant des rapines des officiers étrangers servit à financer l'effort de guerre par des achats d'armes en provenance de Tchèque et d'Ukraine.

Le Congo se trouva de fait sous deux tutelles : celle de ses nouveaux alliés et celle du Rwanda qui, par le biais de son bras armé local, le RCD-Goma, continuait de prélever les ressources des Kivus (20 millions de dollars par mois partirent vers Kigali en 1998). Entre 1998 et 2000, pour entretenir une armée forte de 40 000 hommes, le RCD-Goma dut contraindre chaque comptoir d'échange opérant sur le territoire qu'il contrôlait à lui verser 15 000 dollars en contrepartie d'un permis de douze mois. La « cupidité » était si pressante que les alliés rwandais et ougandais en vinrent même à se battre féroceement entre eux en août 1999 : les combats qui les opposèrent à Kisangani n'avaient d'autres motifs que le contrôle des diamants de la région [Pourtier, 2007].

Le mode de prédation qui reposait précédemment sur le prélèvement des stocks changea. L'on passa progressivement à une phase active d'extraction et d'exploitation directe des ressources par des commandants, se changeant pour l'occasion en petits entrepreneurs, gardant la haute main sur les mines et les circuits. Dans le même temps, une nouvelle génération de commerçants émergea, plus à l'aise dans le commerce transfrontalier que les « aventuriers » et les « spéculateurs » qui avaient dépensé leurs avoirs issus de la rente en dépenses ostentatoires plutôt qu'en investissements.

### Vers une nouvelle phase ?

La « transition politique » après 2004, puis les élections de 2006 furent indéniablement des avancées politiques majeures pour la République démocratique du Congo. Pourtant, malgré ces progrès politiques, le feu n'étant pas totalement étouffé, le conflit se ralluma en 2007 avec l'affirmation sur le terrain militaire de la rébellion tutsi, du CNDP (Congrès national pour la défense du peuple) de Laurent Nkunda<sup>5</sup>.

Les groupes militarisés étaient partout. Les rebelles des FDLR (Forces démocratiques de libération du Rwanda), le principal groupe militaire hutu composé d'anciens des milices *interahamwe*, forçaient la population civile à travailler pour eux. Ils imposaient un régime de terreur sur les creuseurs dans les mines. Dans les territoires de Shabunda, d'Uvira et de Fizi ou dans le parc de Kahuzi Biega, ils contrôlaient des centaines de petites mines, comptant chacune une vingtaine d'artisans.

L'armée officielle ne fut pas en reste. L'ONG britannique Global Witness affirme par exemple que la 85<sup>e</sup> brigade des Forces armées de RDC (FARDC) participa au pillage des mines au Nord-Kivu, souvent avec l'appui des milices locales

---

5. Les principaux groupes militaires sont présentés en annexe, p. 60.

Maï Maï. Ils n'avaient aucun intérêt à ce que cesse le conflit tant que leurs unités pouvaient se déployer dans les zones minières et en tirer profit. La solde mensuelle de l'homme de troupe était en 2008 de 62 dollars, celle d'un général de brigade de 100 dollars. Pour les soldats des brigades « intégrées », la solde était versée plus ou moins irrégulièrement. Dans les cantonnements de l'Est, il y avait aussi un manque de soins, de logements, d'alimentation pour les soldats et leur famille. Alors le brigandage régnait, les soldats maraudeurs en guenille rançonnaient les habitants des Kivus ; des déserteurs vivaient de rapines et de braconnage, rapaces effrayants pour les villageois. Avant leur capitulation, les rebelles du CNDP contrôlaient d'autres mines, comme celles de Bibatama, mais aussi les routes et chemins pour y accéder. Plusieurs sociétés minières et de transport étaient sous leur contrôle. Ils imposaient un « impôt révolutionnaire » dans les mines, le long des routes ou aux postes frontières. Sur le plateau du Masisi, que le CNDP surveillait depuis plusieurs années, s'étaient également installés des exploitants agricoles et des ranchs appartenant à des personnes qui lui étaient proches et qui payaient la rébellion pour leur protection.

En janvier 2009, une nouvelle phase s'est ouverte avec le retour des troupes rwandaises des Rwandan Defense Forces (RDF) sur le sol congolais qu'elles avaient quitté sept ans auparavant. Le CNDP fut disloqué ; les FDLR furent pourchassées. L'enjeu était-il, comme certains l'affirment, la reconquête des sites perdus, un retour à la situation qui prévalait dans la région entre 1996 et 2002, avec la mise sous tutelle du « Petit Nord » (territoires de Rutshuru et du Masisi), et en conséquence une nouvelle redistribution de la carte économique (mines, terres de pâturage, forêts) ? L'importance en effectifs des forces rwandaises impliquées dans l'opération comme le choix des sites des opérations (terroirs riches en sous-sol et en terres de pâturage) ont conduit à conforter la thèse selon laquelle le Rwanda était effectivement venu consolider ses positions économiques dans l'est du Congo. Il est vrai que l'armée rwandaise y retrouva de nombreux alliés rwandophones. Il est exact également que la cartographie des territoires « libérés » par la capitulation du CNDP comme des zones sous influence du FDLR à reconquérir par la force ou la dissuasion ressemblait à celle des sites miniers. Le territoire de Walikale était de ce point de vue une cible stratégique.

À certains moments, des collusions toujours provisoires – parfois paradoxales car faites de groupes rivaux – se forment entre petits oligopoles associant officiers, hommes d'affaires, dirigeants politiques. L'absence d'ordre public, associée à la culture de l'impunité (ou le « culte de la fraude » comme l'on dit à Kinshasa) héritée des dernières années du règne de Mobutu, a engendré un environnement politique favorable à l'épanouissement de cette économie qui se nourrit de la prédation, mais qui s'autodétruit à la longue par la surexploitation des sols, des sous-sols et des hommes. L'efficacité des circuits illégaux, installés à toutes les étapes

des réseaux, vulnérabilise et corrode par la corruption les structures formelles de gouvernance. Un système si bien lubrifié est devenu difficile à réformer.

À juste titre, l'on s'inquiète depuis longtemps des conséquences du commerce de second rang des armes. Encore plus abject, mais tout aussi rentable est le commerce des « biens humanitaires », ceux délivrés par l'aide. Le vol des réservoirs d'eau potable, des véhicules 4×4 et des motos des ONG, de tentes et de matelas du HCR (Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés), de médicaments de MSF (Médecins sans frontières), des sacs d'aliments dans les magasins du PAM (Programme alimentaire mondial), des équipements de transmission... tire avantage du désordre et fournit des ingrédients au commerce transfrontalier. De nombreux pillages perpétrés dans des villages par les FDLR comme par l'armée congolaise ont porté sur les équipements de l'aide internationale et ont été emportés par camions entiers vers les marchés de la côte orientale.

L'aide nourrit les hommes, elle nourrit aussi la guerre, et le marché « aide contre armes » s'est lui aussi régionalisé. Devenus cyniques avec les événements qui se répètent sans qu'ils puissent imposer leur volonté d'en sortir, les habitants de Rutshuru occupé par le CNDP avaient une formule répétée toute l'année 2008 pour dénoncer ceux qui profitent de la crise, notamment la Monuc (Mission des Nations unies en RDC) : « *No Nkunda, no job!* » (« Sans le rebelle Nkunda, il n'y aurait pas de travail ! »). La persistance de la guerre s'expliquerait ainsi par les bénéfices directs et indirects que tirent ses principaux protagonistes de l'existence de l'aide internationale. L'intensité des situations chaotiques change avec le temps, mais toutes les nouvelles opportunités d'affaires frauduleuses, inventées pour préserver l'économie de prédation, ont en commun de s'appuyer encore et toujours sur la terreur, abjecte et cruelle.

## **Les circuits et les pratiques commerciales**

Le conflit est devenu une activité hautement lucrative. Tant que des acheteurs sont disposés à participer au trafic des minerais, les groupes militaires n'ont aucune raison de déposer les armes. Les bénéfices dégagés par l'exploitation minière et des trafics permettent aux rebelles d'acquérir armements lourds, canons, mortiers de longue portée, AK 47, munitions, appareils de transmission et uniformes, à l'étranger. Malgré l'embargo sur la fourniture d'armes décrété par le Conseil de sécurité de l'ONU en 2003, le vaste marché des armes légères ne s'est jamais tari [Bischoff, 2008]. L'approvisionnement se fait par le Rwanda et la Tanzanie et les ramifications de ce trafic remontent jusqu'à l'ex-bloc soviétique et la Chine.

Quatre couloirs régionaux sont empruntés par l'exportation des ressources naturelles et l'approvisionnement en armes :

–Le couloir Goma-Gisenyi, qui traverse la frontière entre le Congo et le Rwanda, alimenté par la cassitérite et le coltan, mais aussi la wolframite, le café et la quinine, compte pour 22 % dans le total estimé des exportations du Congo. Il est contrôlé par un nombre restreint de négociants de taille moyenne (Panju, WMC, Olive, Muyeye), organisés autour des Banyarwanda et des Rwandais. Avec l'effondrement du système bancaire local, ils sont contraints de refinancer leurs opérations par leurs commanditaires internationaux. Le potentiel de croissance de cet axe est important et repose sur l'amélioration du réseau routier intérieur du Congo.

–Le deuxième couloir est Beni/Butembo-Kasese. Il traite 20 % du commerce total congolais. Il est dominé par le réseau commercial des Nande, associé aux Kondjo ougandais et relié à des Indo-Pakistanaï, dont les ramifications conduisent à Dubaï. Il est emprunté pour l'or (Beni dispose d'un aéroport) et pour des produits agricoles dont la papaine et la quinine.

–Le couloir sud Uvira-Bujumbura alimenté par l'or, le bois et l'huile de palme est sous le contrôle de petits commerçants. Les jours de marché, 15 000 personnes traversent la frontière. Bujumbura est la voie d'accès vers le corridor central qui mène à Dar es-Salam.

–Enfin, le couloir Bukavu-Cyangugu qui se prolonge vers l'aéroport de Kigali est probablement le principal canal de la sortie frauduleuse du coltan, la nuit surtout, par camions pleins. Pour les autres biens, le café notamment, il est sous l'emprise de commerçantes de Bukavu.

Les Nande au Nord-Kivu et les Bashi au Sud-Kivu se révèlent les plus actifs dans la chaîne d'exportation et, en retour, dans l'approvisionnement de l'intérieur du Congo. La forte spécialisation ethnique dans la gestion des couloirs est une tendance observable depuis quelques années ; elle tend à exacerber la suspicion dans la chaîne commerciale et rend plus difficile l'établissement de rapports de confiance dans les affaires. Cependant, de plus en plus fréquemment, on rencontre de jeunes « traders », plus ouverts aux relations d'affaires, s'émancipant du contrôle ethnique. Les pratiques frauduleuses ont pour but de contourner la chaîne des prélèvements publics initiée sous Mobutu Sese Seko, et qui devaient normalement servir à financer le fonctionnement des institutions au niveau de la province ou de la chefferie. Ces prélèvements sont un puissant facteur d'incitation à la fraude et expliquent les « conduites d'évitement » [Veron, 2007]. En 2008, les taxes, redevances, certifications, licences et sceaux d'exportation entre les mines de cassitérite de Walikale et le poste frontalier de Goma étaient de 365 dollars la tonne, soit 15 % de la valeur du minerai. Plusieurs taxes étaient en fait inexistantes dans les textes. La Fédération des entreprises congolaises (FEC) a ainsi recensé vingt et une fausses taxes. Il s'ensuit d'importants détournements de trafics.

Le Burundi enregistre dans ses statistiques d'importantes quantités d'or d'origine congolaise, et l'Ouganda faisait de même avant qu'une campagne internationale dénonce cette pratique. Le Rwanda ignore la formule douanière du « transit » ; il impose les biens, indifférent à leur destination, interne ou externe. Il émet aussi des certificats d'origine (rwandaise), particulièrement pour les minerais, afin de pouvoir entrer sur les ports de l'océan Indien. Le Rwanda a pendant longtemps tiré un avantage particulier de cette fraude à grande échelle ; il a joué le rôle de sous-traitant dans le transfert des ressources pillées au profit des consortiums étrangers. Selon Human Rights Watch, ce pays pourrait avoir importé de manière illicite 500 tonnes par an de cassitérite sur la période 2000-2002, 1 400 tonnes en 2003 et autant en 2004. Le Rwanda exporte aussi du niobium, du tantale, du tungstène, alors qu'il ne produit aucun de ces minerais.

### **Les corridors internationaux d'exportation**

On estimait à environ un tiers seulement le minerai provenant des Kivus qui était en 2008 acheté, analysé, emballé dans des fûts et exporté légalement. Le reste était envoyé directement au Rwanda. Les exportateurs étaient connus : Panju, World Mining Company, Groupe Olive, Muyeye, Hiliside, Metachem, Sakima et Metal Processing Company, Balulikira et Kaferege. Les compagnies d'aviation aussi : Bravo Air Congo, Mali Express, Delta Force, Victoria Air, Maniema Union... Personne ne saura jamais les quantités réelles de minerais sorties du pays pendant dix ans.

Les minerais empruntent plusieurs corridors bien organisés : Nord et Centre. Le corridor sud est réservé aux ressources du Katanga, concurrentement avec la voie australe vers Durban, à travers la Zambie.

Au nord de l'Ituri, les routes anciennes vers Khartoum ont été remplacées par la voie ougandaise par la route et le lac Albert pour se poursuivre vers le Kenya, le golfe Persique et en Extrême-Orient.

Pour le Nord-Kivu, le corridor septentrional vers Mombasa par Kampala et Nairobi est le plus sûr dans la mesure où il est entièrement goudronné à partir de Goma ou Bukavu. Avec les trois quarts des exportations de la région orientale du Congo, il est vital. Il se poursuit vers l'Europe (Londres, Bruxelles, Amsterdam pour le coltan) et les Émirats arabes [Inica].

Les transporteurs du Sud-Kivu, comme certains du Katanga, empruntent quant à eux le corridor central par Bujumbura vers Dar es-Salam par route ou chemin de fer.

Un certain progrès a été accompli dans la dénonciation de l'exploitation minière illégale en RD Congo et la mise en lumière du rôle des entreprises multinationales. Trois rapports du panel d'experts mandaté par le Conseil de sécurité



des Nations unies, dirigé par Mahmoud Kassem, mis en place en 2000, se sont employés à disséquer les réseaux de la terreur, de la spoliation et de la corruption entretenus par ce qu'ils appellent les « réseaux d'élite » et leurs liens avec la poursuite de la guerre. Dans le rapport d'octobre 2002, les experts ont mis en évidence l'implication de quatre-vingts sociétés internationales agissant en violation du code de bonne conduite de l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques). Les trois quarts des firmes citées étaient immatriculées en Europe de l'Ouest et en Amérique du Nord. Cette longue liste a prouvé à quel point le pillage « systémique et systématique », pour reprendre les termes du rapport, est « mondialisé ». Un nouveau rapport du député congolais Christophe Lutundula fait, quant à lui, état de vingt-six contrats signés entre l'État et des sociétés minières entre 2001 et 2003 qui auraient conduit à un prélèvement de 11 milliards de dollars. Depuis ces révélations, un « embargo moral » s'exerce contre le coltan du Congo. Plusieurs compagnies électroniques ont rejeté l'utilisation du coltan provenant d'Afrique centrale pour privilégier la source australienne. Le plus important fabricant de composants en tantale, Kimet, a demandé à ses fournisseurs de certifier l'origine du coltan livré. Cabot affirme que son coltan vient à présent exclusivement du Canada, d'Australie et du Mozambique [*Cabot Sustainability Report*, 2008].

Les filières ne peuvent donc plus alimenter ouvertement les fabricants européens ou américains, mais le trafic a trouvé de nouveaux débouchés : Indonésie, Thaïlande et Chine. Et les anciennes pratiques se perpétuent : Global Witness a dénoncé en octobre 2008 les agissements de la société de négoce britannique Afrimex devant le Parlement de Londres. Rights and Accountability in Development est parvenu à faire condamner par le gouvernement britannique une compagnie de fret aérien, DAS Air. La même année, Human Rights Watch a de son côté mis en évidence la contrebande d'or orchestrée par des fonctionnaires ougandais et des entreprises multinationales par l'intermédiaire des chefs des milices rebelles locales. Southern Africa Resources Watch (2008) a publié la liste des entreprises impliquées dans le trafic du coltan dans les Kivus : britanniques, belges, américaines, suisses, rwandaises, russes, malaisiennes, kazakhes, chinoises, deux de Saint Kitts... Les rapports de Rights and Accountability in Development (RAID) confirment ces informations. En 2008, la cinquième plus importante société du monde de transformation de l'étain, Thailand Smelting and Refining Co (Thaisarco) appartenant au groupe britannique Amalgamated Metal Coporation (AMC), se fournissait encore auprès des mines contrôlées par le FDLR [Global Witness, 2008].

## **La rumeur comme vecteur du conflit**

Des ressources naturelles et des armes ne suffisent pas pour nourrir le conflit. Dans une démonstration magistrale, S. Jackson [2001] associe à ces deux éléments la violence instrumentalisée et la rumeur. Cette dernière – narrations, accusations, malédictions, on-dit, par voie de sermons, de tracts anonymes, d’affiches, de messages radio... – est un amplificateur du conflit. Elle n’est jamais neutre, ni en intention, ni en effets. Elle agite le plus souvent des théories du complot. Elle nourrit les processus identitaires fondés sur le rejet d’un Autre diabolisé dans un discours de haine [Pourtier, 2007]. Aux Kivus et en Ituri, la rumeur fait abondamment circuler l’idée selon laquelle, depuis les guerres récentes, l’économie frauduleuse met toujours en jeu le « Rwandais », accusé d’accaparer les terres et les mines, de déposséder les chefs coutumiers, de continuer de parler le kinyarwanda. Le comploteur désigné est le « Nilotique » avide de construire un « empire hima-tutsi ». On entend tant de médisances avec tout un répertoire d’insultes et de menaces de représailles. On évoque la vente du « droit d’aïnesse national » (les Kivus) par les élites et les militaires, honteusement enrichis après qu’ils eurent souterrainement pactisé avec l’ennemi. Cette accusation de trahison renforce de façon concomitante les oppositions ethniques et le clivage autochtone/étranger.

On cède aussi au fatalisme des superstitions : « Comme si le Grand Pourvoyeur des grâces et des malédictions avait décidé de jeter son courroux sur ces Kivus de mécréants et de batailleurs pour les punir de tous les crimes passés » (sermon entendu à l’église de Goma, décembre 2008).

La radio rurale joue une fonction très efficace dans la neutralisation ou bien dans la propagation de la rumeur. C’est la raison pour laquelle elle est une cible lors des conquêtes de territoire, comme l’a montré l’avancée du CNDP dans le Rutshuru, fermant systématiquement les radios communautaires, laissant ainsi la place à de fausses informations, comme celle qui fit se déplacer les populations par dizaine de milliers vers Ishasa avant de franchir la frontière vers l’Ouganda pour s’y réfugier. Le téléphone cellulaire réduit de son côté le temps de la communication. La rumeur masque, dénonce et à l’occasion exagère la violence économique, provoquant à son tour le ressentiment qui conduit à plus de violence. D’une certaine manière « la rumeur fait de l’ordre » dans l’économie criminalisée.

## **Les drames humains et les bouleversements sociétaux**

Le conflit des Kivus prend l'allure d'un cancer ayant tendance à se généraliser. Il tue, il provoque des handicaps, il viole, il transmet le sida. À la fin de l'année 2008, avec plus de 1 200 000 « déplacés internes » vivant dans un état d'errance permanent, les deux Kivus ployaient sous une catastrophe humanitaire. Ces déplacements des populations permettaient aux agresseurs d'occuper de nouveaux espaces économiques.

Ces harcèlements donnent toujours lieu à une série de violations des droits humains, sous la forme surtout de sévices et d'humiliations aux séquelles durables sur les femmes et d'enrôlements d'enfants, considérés comme des butins de la guerre. L'ONU estime qu'au plus fort de la guerre plusieurs milliers d'enfants ont été enrôlés dans les groupes armés. Les femmes sont au cœur du drame de l'économie des conflits, victimes de la terreur du viol comme arme de guerre et de soumission, « bêtes de somme », souffre-douleur aussi de la déliquescence des infrastructures sanitaires et autres. Victimes de violence sexuelle, les femmes n'ont aucun accès à la justice, en raison de l'éloignement des tribunaux et du déficit en magistrats formés. Quand elles parviennent malgré tout à dénoncer les violeurs (vingt viols enregistrés par jour dans les Kivus), elles augmentent leur insécurité, comme celle des associations qui tentent de leur venir en aide. Quand il le faut pour soumettre la population, les champs des paysans sont détruits, interrompant les circuits d'approvisionnement des villes en maïs, manioc, haricots, patates douces... amplifiant ensuite les phénomènes de malnutrition dans cette région. À Goma, la capitale du Nord-Kivu, asphyxiée du fait des pénuries, les prix des produits de base ont doublé dans l'année 2008.

Les conséquences sociales des conflits régionalisés en Afrique ont souvent été identifiées. Sans se référer uniquement à la RD Congo, T. Addison [2002] observait déjà que « les guerres détruisent le capital humain et physique des pauvres, brisent les liens familiaux et le système relationnel qui est central dans la vie des communautés ». La vie publique est ébranlée. La vie économique est démantelée. Les combats dans le Nord-Kivu ont converti cette région fertile et verdoyante, avec des terres volcaniques arrosées généreusement par les pluies, en une zone de pénurie alimentaire. L'équilibre des marchés agricoles a été rompu et la plupart des paysans n'ont pu ni semer ni récolter pendant trois ou quatre saisons successives.

TABLEAU 2. – CONGO ORIENTAL. INDICATEURS SOCIAUX (FIN 2008)

	<i>Province du Nord-Kivu</i>	<i>Province du Sud-Kivu</i>	<i>Territoire de l'Ituri</i>
Population (en millions)	5,2	4,7	4,2
Nombre de déplacés (fin 2008)	850 000	381 000	60 000
Taux de couverture sanitaire	31 %	62 %	70 %
Taux de couverture eau potable	13,3 %	35 %	36 %
Taux de malnutrition chronique	45,4 %	44,0 %	46,2 %
Taux de scolarisation	53,2 %	41,2 %	49,0 %
Taux de prévalence sida	3,5 %	4,1 %	3,3 %

Source : République démocratique du Congo, *Plan d'action humanitaire 2009*.

Dans plusieurs années, les chercheurs interpréteront les bouleversements introduits par la guerre dans le système social de cette région à la socioanthropologie complexe, où se mêlent trente ethnies différentes. Quelques observations s'imposent déjà.

La fragmentation sociale aux Kivus est en fait le résultat d'un long processus qui n'a cessé de modifier l'usage économique de l'espace disponible et la mobilité du travail en son sein [Van Acker, Vlasesenroot, 2001]. Les conflits récents ont amplifié ce processus conduisant à une criminalisation de la société rurale, faite de désordre et d'insécurité, où l'ethnicité reprend sans cesse le dessus et dans laquelle chacun court le risque de devenir l'ennemi de tous et le complice de quelques-uns. Le comportement des rebelles exacerbe une lutte intracommunautaire pour des ressources qui finiront par s'épuiser. À la fin des années 1990, l'essor du « minage » artisan a engendré un fort exode vers les sites miniers. Cette ruée, particulièrement vers le coltan (ce mouvement de population est appelé le *mangano*) et l'or, s'est traduite par un déracinement probablement irréversible des jeunes. Partout, l'agriculture y perd ses bras au profit du travail dans les mines. Les travaux d'aménagements anti-érosifs pourtant nécessaires ont perdu leur main-d'œuvre. Beaucoup de femmes sont devenues des « twangeuses » (pileuses de graviers) ou « Hilux » (transporteuses du modèle de pick-up 4 × 4 très répandu).

La relation entre l'économie du coltan et la violence est bien documentée dans plusieurs études : la « commodisation de la guerre » et la quête de nouveaux mécanismes de survie au niveau local, hors de l'agriculture traditionnelle, sont inextricablement liées ; ce climat social provoque l'érosion de la base des ressources de

nombreux ménages, un processus aggravé par les pillages des militaires (massacres d'animaux, vols des récoltes et des stocks de vivres).

Désormais, au plan individuel, pour survivre, la seule option est la mobilisation de son propre labeur. Les formes traditionnelles de la solidarité sociale et économique sont remplacées par la lutte individualisée pour sa propre existence. Au mieux persiste une « solidarité du désespoir » sans base matérielle, cette attitude décrite par dérision comme l'action consistant à « tourner autour du désespoir sans jamais tomber dedans », privilégiant de fait l'immédiateté. Les pratiques traditionnelles de socialisation sont brouillées. Sans réponse de la part des autorités politiques par des opérations d'envergure de resocialisation par l'école, la santé, les projets collectifs..., les effets destructeurs de cette « accumulation sauvage » se feront cruellement sentir dans les années à venir.

La guerre a aggravé la situation de certains groupes, comme celui des Batwas, le peuple de la forêt plus connu sous le nom de Pygmées, en voie de disparition sous l'effet de la discrimination et la perte des accès à leur terroir traditionnel. La guerre a précipité leur déclin après qu'ils eurent souffert d'abus nombreux au regard des droits de l'homme.

Dans ces circonstances de délitement du tissu social, les cadets ont le choix de rejoindre une milice ou l'une des armées existantes (CNDP ou FARDC au titre du « brassage ») ou venir travailler dans les mines et les carrières dans un marché contrôlé par les forces militarisées. Le choix de rejoindre comme combattant un groupe Maï Maï, qui se différencie de la structure sociale traditionnelle par ses rapports égalitaristes, permet d'échapper à l'aliénation du terroir et de trouver une nouvelle forme plus acceptable d'organisation que celle du village. Ce faisant, les jeunes quittent leur terroir d'origine pour longtemps et ainsi s'affranchissent, souvent pour toujours, de l'autorité des anciens. Les parents perdent leur influence sur leurs enfants de plus en plus attirés par les cultures urbaines que par les valeurs traditionnelles. C'est la logique de la cueillette. Le peu d'argent qu'ils gagnent surgit souvent d'une manière brusque après de longs et épuisants efforts, et appelle une détente tout aussi brutale vécue sur le mode du potlatch. L'argent n'est pas pour la famille, il est dépensé pour la bière, les femmes et le cinéma. Là où ailleurs en Afrique le processus est inscrit dans la longue durée, dans l'est du Congo, il est violent et rapide.

### **Les pertes écologiques irréversibles**

L'exploitation artisanale des minerais a un impact sur la pollution des eaux des rivières et la destruction du couvert végétal. En territoire de Beni, les forêts ont presque toutes été sacrifiées ; les rescapées sont dans la vallée de Seminki.

En territoire de Lubero, il ne reste que des reliquats de forêts primaires de basse altitude. En territoire du Masisi, le plus convoité pour ses mines et ses aires de pâturages, le massif forestier a disparu. Les ressources halieutiques des rivières Rutshuru et Semiliki sont surexploitées par un nombre excessif de pêcheurs.

Située de part et d'autre de l'équateur, la RD Congo possède une des plus riches biodiversités de la planète en raison de sa position géographique centrale : 11 000 espèces de plantes, 400 espèces de mammifères, 1 000 espèces d'oiseaux et de poissons. La faune renferme des espèces uniques comme le gorille des montagnes, le rhinocéros blanc du Nord et l'okapi. Sur les huit parcs nationaux existant en RD Congo et tous classés au patrimoine mondial de l'Unesco, cinq se trouvent dans l'est du pays. Ils sont tous inscrits sur la liste du patrimoine mondial en péril : parc national des Virunga en 1994, parc national de la Garamba en 1996, parc national de Kahuzi-Biega en 1997, réserve de faune d'Okapi en 1997, parc national de la Salonga en 1999.

La conjugaison des activités d'exploitation et de la poursuite du conflit a, de fait, éliminé tout contrôle administratif sur les parcs et a conduit à une militarisation de nombre d'entre eux, notamment des réserves de Virunga, de Kahuzi-Biega et d'Okapi. Ces parcs occupent une position stratégique le long de la frontière orientale de la RD Congo, et sont régulièrement utilisés comme points de passage par les forces armées. Elles se livrent régulièrement à des activités de braconnage d'éléphants pour le commerce de l'ivoire, de gibier et d'espèces rares, et saccagent les ressources forestières. Les populations déplacées s'installent ou se réinstallent également dans les parcs pour assurer leur subsistance grâce à la pêche, au braconnage et pratiquent un abattage intensif des arbres.

Le commerce du charbon de bois destiné au Rwanda, qui n'en produit pas de manière à lutter contre le déboisement, est devenu une autre activité lucrative. Le Congo en exporte, dans des conditions le plus souvent illégales, actuellement pour environ 30 millions de dollars. La production est devenue importante dans le parc de la Virunga. Son bois d'arbres feuillus produit le charbon de la meilleure qualité. Des réseaux organisés coupent les acacias puis transforment le bois en charbon dans des fours – les *makalas* – dissimulés dans les collines. Quelque 60 000 tonnes, soit 80 à 90 % du charbon exporté par la province, sont ainsi extraites du parc chaque année. Si rien n'est fait, il n'y aura plus d'arbres dans cinq ans.

Comment passer d'une économie de guerre à une économie de paix ? Dans le cas des Grands Lacs, le but serait de surmonter définitivement les facteurs de conflits, de briser les reins de l'économie frauduleuse militarisée. Seule une approche reposant sur la connaissance des réalités de terrain et sur l'identification des intérêts communs des membres de l'espace transfrontalier considéré a des chances de réussir. La paix doit s'appuyer sur les acteurs qui y ont intérêt, autour

d'un plan par étapes et objectifs limités, encadré par une perspective commune à long terme. Il n'est pas vain d'espérer qu'un jour prochain le mécanisme sera mis en place pour amorcer ces coopérations autour d'une approche de gestion concertée au bénéfice des communautés. Mais l'illusion serait de croire à l'existence de solutions simples et rapides. L'horizon temporel de la reconstruction est celui de la durée du conflit, de l'ordre de la décennie. Comme c'est toujours le cas dans un scénario de transformation, il y aura de fortes résistances. Après tant d'années de conflits et d'insécurité, tant de victimes innocentes, tant de terroirs détruits, les attitudes de défiance sont difficiles à lever. Localement, ceux qui ont bénéficié de l'absence de règles formelles, de la militarisation de l'activité économique, des opportunités de rente chercheront à faire échouer les efforts de réglementation, voire à les combattre par la force. D'autres, en plus grand nombre certainement, des creuseurs aux fonctionnaires locaux, en passant par les négociants qui ont été contraints de s'accommoder du système déréglementé et les exportateurs formels, trouveront, il faut l'espérer, un intérêt supérieur dans la fin des conflits et la réforme du commerce des ressources minérales.

### Bibliographie

- BALIBUTSA M. (2000), *Une archéologie de la violence en Afrique des Grands Lacs*, CICIBA, Libreville.
- BEDWEA (2007), « Rapport sur le travail des enfants dans l'exploitation minière artisanale en territoire de Walikale, le cas de Bisie », mimeo, août.
- BERGHEZAN G. et NKUNDABAGENZI F. (1999), *La Guerre au Congo-Kinshasa, analyse d'un conflit et transfert vers l'Afrique centrale*, GRIP (Groupe de recherche et d'information sur la paix et la sécurité), Bruxelles, n° 2.
- BISHOFF A. (2008), *Congo-Kinshasa, la décennie 1997-2007*, éditions du Cygne, Paris.
- CHÂTAIGNER J.-M. et MAGRO H. (dir.) (2007), *États et sociétés fragiles, entre conflits, reconstruction et développement*, Karthala, Paris.
- CHIRISHUNGU CHIZA D.S. (2008), *Renaissance de la République démocratique du Congo et métamorphose économique et sociale du Sud-Kivu*, Éditions Bushiru, Kinshasa.
- COGHLAN B. et al. (2006), « Mortality in the Democratic Republic of the Congo : a nationwide survey », *The Lancet*.
- COLLIER P. et al. (2003), *Breaking the Conflict Trap : Civil War and Development Policy*, Oxford University Press, Washington.
- COMITÉ PERMANENT DES ÉVÊQUES DE LA RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO (2008), « Goma, Kiwanja, Dungu, c'est la Nation qui pleure ses enfants », miméo, octobre.
- CROS M.-F., MISSER F. (2007), *Géopolitique du Congo (RDC)*, Complexe, Bruxelles.
- CUVELIER J. (2004), « Réseaux de l'ombre et configurations régionales : le cas du coltan en RDC », *Politique africaine*, n° 94, mars.

- DE VILLERS G. (2005), « La guerre dans les évolutions du Congo-Kinshasa », *Afrique contemporaine*, Paris, n° 215.
- GLOBAL WITNESS (2005), « La paix sous tension, dangereux et illicite commerce de la cassitérite à l'est de la RDC », miméo, Washington.
- HUGO J.-F. (2006), *La République démocratique du Congo, une guerre inconnue*, Michalon, Paris.
- INICA (2007), *Natural Resources and Trade Flows in the Great Lake Region*, Kigali, Initiative for Central Africa, UNECA.
- JACKSON S. (2001), « Nos richesses sont pillées ! Économies de guerre et rumeurs de crime au Kivu », *Politique africaine*, n° 94, décembre.
- NATIONS UNIES (2001), *Chroniques d'une crise humanitaire, année 2000*, Bureau de coordination des affaires humanitaires, OCHA, Kinshasa.
- NATIONS UNIES, Rapports des groupes d'experts mandatés par le Conseil de sécurité de l'ONU sur le pillage des ressources naturelles en RD Congo et autres richesses de la République démocratique du Congo, S/2001/357 (avril 2001), S/2001/1072 (novembre 2001), S/2002/565 (mai 2002), S/2002/1146 (octobre 2002) et S/2003/1027 (octobre 2003). Nouveau rapport sur les ressources naturelles en tant que source de financement des groupes armés S/2008/43 (février 2008).
- NDAYWEL È NZIEM I. (1998), *Histoire générale du Congo, de l'héritage ancien à la République démocratique*, Afrique éditions Duculot.
- NIZA (2006), *L'État contre le peuple : la gouvernance, l'exploitation minière et le régime transitoire en RDC*, Fatal Transactions, rapport, mars.
- PIDIKA MUKAWA D. (2005), *Les Ressources naturelles de la République démocratique du Congo : entre convoitises, exploitation illégale et exploitation concertée. Quelle alternative pour le développement de l'Afrique ?*, CODESRIA, décembre.
- POURTIER R. (2005), « L'Afrique centrale dans la tourmente. Les enjeux de la guerre et de la paix au Congo et alentour », *Hérodote*, n° 111, La Découverte, Paris.
- POURTIER R. (2007), « Ressources naturelles et fragilités de l'État : quelques réflexions à propos de l'Afrique centrale », in J.-M. CHÂTAIGNER et H. MAGRO, *États et société fragiles, entre conflits, reconstruction et développement*, Karthala, Paris, p. 91-106.
- US GEOLOGICAL SURVEY (2007), *6 Minerals Yearbook, Rwanda*, février.
- VAN ACKER P., VLASSENTOOT K. (2001) « Les "Maï Maï" et les fonctions de la violence milicienne dans l'est du Congo », *Politique africaine*, n° 84, décembre.
- VIRCOULON T. (2005), « L'Ituri ou la guerre au pluriel », *Afrique contemporaine*, Paris, n° 215.
- (2008/3), « La RDC : questions autour de la reconstruction post-conflit », *Afrique contemporaine*, Paris, n° 227.
- VLASSENROOT K., RAEYMAEKERS T. (2004), *Conflict and Social Transformation in Eastern Congo*, Academia Press, Gand.
- VLASSENROOT K. (octobre 2008), « Négocié et contester l'ordre public dans l'est de la République démocratique du Congo », *Politique africaine*, n° 111.
- YOUNG C. (2002), « Contextualizing Congo conflicts. Order and disorder in post-colonial Africa », in F.-F. CLARK (dir.), *The African Stakes of the Congo War*, Macmillan, New York.



## Annexe. Les forces militaires en présence dans l'est du Congo

Les **FARDC** (Forces armées de la RDC) comptent 140 000 hommes sur l'ensemble du territoire. Dans l'Est interviennent principalement les brigades « intégrées » qui résultent de la fusion des troupes rebelles et d'autres groupes armés avec les forces armées congolaises. L'opération DDR (désarmement, démobilisation et réinsertion) consiste à « brasser » ces éléments avec ceux de l'armée régulière après un recyclage rapide. Ainsi ont été constituées 18 brigades combattantes avec un total de 45 000 hommes. Ce système visant à reconstituer une armée nationale a été décidé lors du dialogue intercongolais de Sun City en 2002. La déroute des FARDC en 2008 face aux attaques du CNDP a concerné tout particulièrement ces brigades « intégrées », mal formées, mal encadrées, mal équipées et peu motivées, pour certaines, à combattre leurs anciens compagnons.

Le **CNDP** (Congrès national pour la défense du peuple) est une organisation militaire rebelle à base ethnique tutsi, dirigée par le général renégat Laurent Nkunda, soutenue par le Rwanda jusqu'en décembre 2008 et qui comptait au moins 7 000 combattants bien entraînés. Après ses conquêtes territoriales de 2007 (Kikuku et Mushaki) et 2008 (Rumangabo), il s'est constitué un trésor de guerre en armes abandonnées par les forces armées congolaises. Au début de 2009, une scission a fait éclater le groupe mettant au-devant de la scène le chef militaire du groupe, Bosco Ntaganda, appelant à la cessation des hostilités et à l'intégration dans l'armée nationale. 4 900 rebelles ont ainsi été intégrés entre janvier et avril 2009.

Apparus dans les années 1960 dans le Sud-Kivu, les Maï Maï représentent une nébuleuse de milices et des gangs ruraux appartenant à divers groupes ethniques autochtones (Nande, Hundu, Bembe), tous victimes d'une dynamique d'exclusion sociale depuis 1997. Majoritairement agriculteurs, accessoirement coupeurs de route ou superviseurs de mines, ils prônent l'expulsion de tous les Banyarwanda tutsis, plutôt des éleveurs, qu'ils considèrent comme une force d'invasion étrangère. Ils se déclinent en divers groupes : Mongols, Kasingiens, Ngilima, Katsura, Batiri... Ils ont en commun l'usage de pratiques spirituelles développées par leur propres devins destinées à les rendre invincibles : ainsi sont-ils convaincus que les balles tirées sur eux se transforment en gouttes d'eau. Parmi les Maï Maï, le PARECO (Coalition des patriotes congolais) est le troisième plus important groupe armé du Congo. 2 600 de ses hommes ont été intégrés au début de 2009.

Les **FDLR** (Forces démocratiques de libération du Rwanda) sont composés d'anciens des milices *interahamwe* associés aux soldats hutus des ex-FAR rwandais, réfugiés au Congo après le génocide de 1994. Ils étaient évalués en 2008 à près de 6 000 combattants, parmi lesquels quelques centaines d'anciens génocidaires qui refusèrent de déposer les armes et un groupe, les Rastas, particulièrement

violent dans le Sud-Kivu. La question du retour au Rwanda des FDLR, de leur relocalisation ou de leur « éradication » a toujours été au cœur de la querelle entre la RDC et le Rwanda. Kinshasa a souvent été accusé de collusion avec les « réfractaires » du FDLR et Kigali a été dénoncé pour ne pas leur réserver un bon accueil au Rwanda. Les deux pays ont engagé ensemble en janvier 2009 une campagne anti-FDLR dans le Nord-Kivu qui se voulait décisive.

La **FRF** (Force républicaine fédéraliste), ex-groupe de 47, est un contingent rebelle tutsi du Sud-Kivu. Sa capacité militaire est évaluée à 500 combattants. Son fief est Minebu/Kilembu. Il n'a pas réussi à se coaliser avec le CNDP dont il partageait pourtant l'ambition de défendre la communauté rwandophone. Il n'a pas signé l'accord de paix du 23 mars 2009 qui prévoit que les groupes armés se transforment en partis politiques.

La **LRA** (Lord's Resistance Army) est un mouvement à l'origine messianique fondé en 1987 en Ouganda par Joseph Kony, devenu un groupe armé rebelle installé dans l'est du pays, mais aussi au Sud-Soudan et dans le haut Uélé du Congo, menant des actions commandos particulièrement violentes, dont les populations sont les premières victimes.

Les troupes **RDF** (Rwandan Defense Forces), représentant au moins 4 000 hommes, sont entrées dans le Nord-Kivu le 20 janvier 2009, dans le cadre d'une alliance rwando-congolaise, associant les FARDC et les anciens rebelles du CNDP, dans le but de conduire des opérations communes d'éradication des rebelles hutus du FDLR. Elles sont censées avoir totalement quitté le territoire congolais fin février 2009.

La **Monuc** (Mission des nations pour la RDC) est le plus important contingent de casques bleus déployé dans le monde, avec 17 000 hommes concentrés depuis 2008, majoritairement dans l'est du pays. Ses effectifs proviennent majoritairement de l'Inde, du Pakistan, du Bangladesh, du Nepal, de l'Uruguay et d'Afrique du Sud. Ils devraient être portés à 20 000 hommes. Sa mission, au titre de la résolution 1856 (2008) du Conseil de sécurité, se résume à la protection des populations et la dissuasion des combattants. Au plan militaire, elle intervient normalement en appui logistique aux FARDC. Son budget annuel dépasse 1,2 milliard de dollars.